



## 55<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme

### Point 2 – Dialogue interactif sur le compte rendu du Haut-Commissaire sur le Soudan avec l'assistance de l'Expert des droits de l'homme au Soudan

#### Intervention du Luxembourg

1 mars 2024

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne et remercie le Haut-Commissaire et l'Expert pour leurs rapports.

L'échelle de la misère dans laquelle a été plongé le peuple soudanais par la lutte pour le pouvoir des deux généraux est presque inimaginable. 20,3 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire, au moins 14 millions d'enfants dans le besoin d'une aide d'urgence et plus de 8 millions de personnes déplacées. Nous saluons les efforts des pays limitrophes pour accueillir les réfugiés et renouvelons l'appel à un accès sans entraves pour les acteurs humanitaires.

Malgré plusieurs tentatives de médiation, les combats violents se poursuivent. Si les Forces de soutien rapides du Général Hemeti sont à l'origine des pires exactions, notamment des crimes contre l'humanité et des reproches de génocide contre la communauté des Masalit au Darfour, l'armée soudanaise doit, elle aussi, respecter strictement le droit international humanitaire et renoncer aux attaques indiscriminées dans des zones densément peuplées. Finalement, l'absence de structures étatiques fonctionnelles conduit à une impunité généralisée et encourage par conséquent la répétition des pires crimes. Ce cycle vicieux ne peut qu'être résolu par une cessation des hostilités et un retour à l'ordre constitutionnel.

Or, si l'espace civique est devenu quasi inexistant, la protection des défenseuses et défenseurs des droits humains reste indispensable. Mon pays réitère son soutien au renouvellement du mandat de l'Expert et attend le premier rapport de la Mission d'établissement des faits.

Je vous remercie.

(236 mots – 1m30s)